



**BUREAU NATIONAL**

1 rue Vincent Auriol  
13617 Aix en Provence cedex

04 42 33 77 66  
bn@sncta.fr

[www.sncta.fr](http://www.sncta.fr)

## DROIT DE RÉPONSE AU MAGAZINE *LE POINT* DU 13 AOÛT 2018

Aix-en-Provence, le 15 août 2018

Le 13 août 2018, l'hebdomadaire *Le Point* a publié une tribune intitulée « [les irresponsables du ciel](#) » de Jean Nouailhac. Comment un tel galimatias diffamatoire à l'encontre des contrôleurs aériens a-t-il pu passer les filtres du comité de rédaction ?

Monsieur Nouailhac dont l'expertise sur le transport aérien ne saute guère aux yeux, est donc sorti de sa déjà longue retraite pour se laisser aller à un brûlot reposant sur beaucoup de « on-dit », des mensonges et bien peu de faits. Coutumier de la méthode, il compense son évident manque de connaissance des sujets traités par sa rage de dépecer la Fonction publique. En résulte un « papier » qui relève plutôt d'une conversation de comptoir très arrosée que d'un magazine national qui passe pour sérieux.

Le SNCTA aurait pu faire sienne la maxime de Talleyrand qui assurait que « tout ce qui est excessif est insignifiant » mais, mis en cause de façon grossière, le SNCTA, syndicat majoritaire d'une profession qu'il a l'honneur de défendre depuis plus de 53 ans, doit rétablir un certain nombre de vérités.

Avec plus de 10 000 vols à gérer quotidiennement en été, les contrôleurs aériens français sont loin d'être à la plage ! Au contraire, l'absence de moyens techniques modernes et performants, les pannes fréquentes, les effectifs insuffisants pour remplir efficacement leur mission de service public ainsi qu'une météorologie chaotique générant régulièrement de nombreuses problématiques de gestion et de sécurité des vols, font de l'été la période la plus stressante de l'année pour les contrôleurs aériens.

Le sous-effectif et l'obsolescence technique mis en évidence dans le rapport du sénateur Vincent Capo-Canellas ne sont d'évidence pas de la responsabilité des contrôleurs aériens qui sont les premiers à pâtir de la situation. Les responsables sont plutôt à chercher du côté des compagnies aériennes qui, pour faire encore plus de profits, ont obtenu de la Commission européenne une baisse des coûts de la navigation aérienne. Conséquences : des recrutements et des investissements insuffisants qui sont à l'origine des problématiques actuelles de gestion des vols dont le nombre a augmenté de près de 10 % en seulement deux ans tandis que les moyens techniques n'ont pas évolué et les effectifs de contrôleurs ont continué à baisser.

Les contrôleurs n'ont pour autant pas l'habitude de se défausser quant à leurs responsabilités. Oui, ils sont responsables ! Chaque jour d'été, ils sont responsables d'environ 1 500 000 passagers qui survolent la France dans tous les sens à plus de 800 km/h. Ils ont cette responsabilité 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. En plus de la gestion habituelle des vols, ils doivent faire face en temps réel à l'imprévu, aux conditions météorologiques dégradées, aux pannes des systèmes, aux déroutements ou encore aux descentes d'urgence. Ils travaillent ainsi 1420 heures par an de jour comme de nuit, et particulièrement durant les vacances d'été où le trafic aérien est le plus dense et le plus complexe à gérer. Leur volume horaire atteint alors régulièrement 45 heures sur 7 jours.

Enfin, le droit de grève des contrôleurs aériens est limité par une loi de 1984 qui garantit un service minimum : de nombreux contrôleurs n'ont ainsi pas le droit d'être en grève. Le SNCTA conteste les chiffres excessifs du nombre de jours de grève venant des lobbys des compagnies aériennes. Il rappelle cependant que la très grande majorité des grèves sont liées à des préavis déposés par des syndicats de la Fonction publique dont les revendications sont souvent sans lien direct avec la profession. Pour le SNCTA, la grève est un droit à n'utiliser que lorsque toutes les voies du dialogue social ont été épuisées. Ainsi, depuis 2010 inclus, le SNCTA n'est à l'origine que de 6 jours de grève nationale. Le dernier mouvement d'ampleur dont il est à l'initiative avait pour but de mettre en lumière le manque de moyens de la navigation aérienne française et d'obtenir une augmentation des investissements afin d'assurer la modernisation des systèmes de contrôle qui font défaut aujourd'hui.

**Contact presse :** [presse@sncta.fr](mailto:presse@sncta.fr) - 06 66 68 01 41